

PARC EOLIEN DES MARTYS - AUDE

Monsieur le Commissaire enquêteur,

AVIS DEFAVORABLE

La France subit en ce moment un assaut en règle organisé par les promoteurs éoliens. Alors que l'on se bat contre le COVID et que les hôpitaux survivent, une manne financière est attribuée à un secteur qui a su, à grand renfort de marketing, faire croire qu'il était utile et nécessaire.

Mais les masques sont en train de tomber et demain les responsables vont devoir se justifier. Un livre, celui de Fabien Bouglé (Eoliennes, la face noire de la transition écologique aux éditions du Rocher) résume bien le problème. Il a été adressé à tous les sénateurs et députés qui sont donc avertis et ne peuvent plus occulter le problème. Des animaux malades près des parcs éoliens, plus grave encore des décès d'enfants dont les raisons ne sont pas éclaircies près des parcs de Sainte Pazanne, des associations de citoyens révoltés dans le monde entier. Cela ne suffit donc pas pour arrêter cette erreur monumentale qui va en plus demain nous obliger à des coupures d'électricité.

Ce projet éolien copier coller de tous les autres et comme tous les autres, annonce avec application tous les saccages annoncés, et les compense avec légèreté, tout cela dans un fouillis d'informations qui ne peuvent être lues en totalité par tous, et c'est bien le but recherché.

Personne ne "retrouverait ses petits" dans l'étude de dangers de la société ARTIFEX.

Pourquoi admettre une seule demande de dérogation ? Pourquoi accepter de laisser dans le circuit une étude qui prévoit un raccordement à un poste source qui n'existe pas encore (pour justifier sa réalisation peut-être !) Comment accepter des machines de 125 mètres de haut à 520 mètres de la première habitation ! Comment ne pas sourire quand le promoteur ose donner comme positif l'attrait touristique de la commune avec l'arrivée des éoliennes !

On croit rêver, c'est complètement surréaliste. Aujourd'hui on a le droit de détruire tout le patrimoine paysager de France, au mépris des résidents du lieu et au seul profit d'une opération financière au bénéfice de quelques uns.

La provision pour le démantèlement est de 50000 euros. Attendons de voir combien va coûter celui des éoliennes de Lunas, projet que le commissaire enquêteur aurait d'ailleurs dû bloquer à son niveau et on n'en serait pas là. Que va trouver comme argument le promoteur pour ne pas remplir son contrat de démolition et montrer aussi que les 50000 euros prévus sont une nouvelle mascarade !. A suivre.....

C'est donc, à ce titre, que je vous remercie de bien vouloir engager votre responsabilité en vérifiant pour nous que ce dossier est bien conforme. Pour l'instant vous êtes le seul à pouvoir le faire.

Car il faudrait vraiment que le Commissaire Enquêteur (d'ailleurs aujourd'hui sur la sellette) puisse être aidé de spécialistes pour vérifier le dossier soumis (géologues, géomètres, spécialistes du patrimoine, hydrogéologues, services sécurité et incendie, représentants de l'armée de l'air, de l'aviation civile, spécialistes des réseaux électriques, spécialistes de la faune et de la flore, médecins, psychologues pour mesurer les effets dévastateurs sur les population...)

Mes questions sont donc les suivantes :

QUESTION 1 - Pouvez- vous garantir que ce dossier répond bien à la totalité les conditions prévues par la loi et que cette demande d'autorisation est bien valide ?

QUESTION 2 - Pouvez vous confirmer que toutes les autorisations ont bien été demandées et accordées afin que ce déploiement éolien n'engendre aucun risque pour la sécurité publique et pour la Sécurité Nationale ?

QUESTION 3 - Les garanties financières du promoteur peuvent elles être considérées comme suffisantes pour autoriser un tel projet et procéder au moment voulu au démantèlement du site ?

QUESTION 4 - Les retours d'expérience des riverains démontrent de nombreuses nuisances qui génèrent des problèmes de santé. Les humains et les animaux seront impactés. Evoquez-

vous ce problème dans votre étude en invoquant le principe de précaution ? Considèrerez vous comme nulles et non avenues les demandes de dérogations et leurs tristes compensations ?

QUESTION 5 - Pouvez-vous confirmer que vous avez lu tous les documents, que vous avez tout compris et que vous pourriez tout réexpliquer, même les schémas et les tableaux et que vous avez su les exploiter complètement ?

Je vous remercie de votre attention en souhaitant que le bon sens retrouve toute sa place et que votre avis soit défavorable à un tel projet.

Croyez, Monsieur le Commissaire Enquêteur à toute ma considération.

Martine Meissonnier

81800 RABASTENS

Avis défavorable

Envoyé de mon appareil Windows 10

Merci de prendre en compte mon refus catégorique face à ce projet.

Bien a vous

Wivine Ardeneus

2 Route du Mas

11380 Pradelles Cabardès

bonjour monsieur

par ce mail, je vous prie de bien prendre en considération mon refus catégorique de ce projet éolien de l'Aude, aux Marty
! merci de votre compréhension.

Marc Ardeneus

2 rte du Mas.

11380 Pradelles-Cabardès

Bonjour,

Nuisance sonore, dégradation du paysage, plots en béton de plusieurs centaines de tonnes qui ne seront jamais enlevés, arrêt de la production d'énergie quand il y n'a pas assez ou trop de vent. C'est un coup de pub d'edf et de l'état pour réconforter nos bobos écolos qui pensent que l'énergie éolienne et le tout électrique mis en place par l'état (voitures électriques, chauffage en pompe à chaleur,...) est bon pour la planète. Ouvrez les yeux, aller voir un parc d'éolienne et vous comprendrez qu'il est temps d'arrêter maintenant ces projets de parcs éoliens !

Je suis par conséquent contre ce projet.

Cordialement

Guilhem MARTY
1 rue des narcisses
81200 Aiguefonde

Bonjour,

Je vous adresse ce jour ce mail afin d'exprimer mon opposition au projet éolien OSTWIND "Les Ailles / Les Moussels".

En effet, ce projet présente à lui seul de nombreux problèmes autant sur le plan économique, humain et environnemental.

Tout d'abord, il est inacceptable de tolérer qu'une exploitation agricole ainsi qu'une habitation, se voient menacées par l'implantation de 4 éoliennes. En polluant cette source, le projet de vie de 2 jeunes agriculteurs, implantés depuis plusieurs années, dont leur activité est reconnue dans une partie du Tarn et de l'Aude, est compromis. Je soutiens clairement Camille et Cécile, qui se battent contre ce projet !!!

Au niveau "paysage" et environnemental, nous sommes à plus de 270 éoliennes sur le parc du haut Languedoc. Habitant de Mazamet et natif de Pradelles Cabardes, je pense que ma région a assez contribué à l'implantation de projet éolien. je ne désire plus voir d'éolienne dans ma montagne.

Cela nous amène donc au problème sonore... Les éoliennes font énormément de bruit dans le sambrès... Les promenades du dimanche ne seront plus sources de tranquillité avec d'autres projets éoliens dont le projet Ostwind.

Pour la biodiversité, ce projet est une catastrophe pour les nombreux espaces. Je soutiens le Conseil National pour la protection de la Nature qui a rendu un avis défavorable au projet.

Enfin, le conseil municipal des Martyrs ayant voté le 15 Février 2021 la suppression du projet de modification de son PLU, je demande que ce projet soit annulé.

Avec tous ces arguments, je suis contre ce projet et espère que celui-ci ne voit pas le jour.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Bien cordialement,

Mathieu BONNET

A Monsieur André Hiegel

Monsieur,

Vous priant par la présente de noter ma vive opposition à toute nouvelle installation d'éoliennes dans le département de l'Aude, je vous indique en outre souhaiter le démantèlement de toutes celles qui existent déjà (en priorité sur le pic de Brau près Limoux)

Bien à vous, avec indignation

Jean-Marie Besset
0608724603

Envoyé depuis l'application Mail Orange

Bonjour. Je souhaite par ce mail vous faire part de mon opposition au projet éolien sur la commune des martyrs. Ceci afin de préserver le cadre de vie des habitants du secteur, en particulier ceux de la ferme des moussels, ainsi que la biodiversité importante sur le périmètre concerné.
Cordialement

Christophe Montagné
4 lotissement les condamines
11160 Villeneuve Minervois

Monsieur André HIEGEL,
Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous adresse ce courriel car je souhaite vous exprimer mon opposition au projet OSTWIND "Les Ailles/Les Moussels" envisagé sur la commune des MARTYS.

Dans le cadre de l'enquête publique, merci de bien vouloir prendre en compte mon AVIS DEFAVORABLE à ce projet.

Sincères remerciements.

--

Marjory SALVO
Fontanille nord
11800 Laure Minervois

06 81 30 40 65

marjory.salvo@gmail.com